

## **TRENTE-CINQ FOIS NON**

**Réflexion sur l'ensemble des mémoires déposés**

*Projet de parachèvement de l'autoroute 35 entre la frontière  
américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu*

Parachever l'autoroute 35 serait une erreur, notre région mérite mieux.

Le 15 décembre dernier se terminaient les audiences du BAPE sur le projet de parachèvement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu. De ces trois soirées où près de 25 mémoires furent présentés quels constats le BAPE pourra-t-il en faire? Il y eut bien quelques appuis au projet, mais parfois accompagnés de réserves importantes. Aussi plusieurs intervenants ne prirent pas position mais remirent également en question de multiples aspects du projet. Finalement un nombre appréciable de présentations démontrèrent que le parachèvement de l'autoroute 35 semblait plutôt être la solution inappropriée à une situation qui bien que non idéale, pouvait être améliorée de façon importante avec des moyens simples et relativement moins coûteux que la construction d'une autoroute. D'autant plus que le parachèvement de l'autoroute 35 risquait d'avoir des impacts négatifs irréversibles importants.

Voyons en premier les appuis au projet : Soit, sont la Chambre de commerce et la ville de St-jean, la municipalité de St-Alexandre, la Corporation Bassin Versant de la Baie Missisquoi, le syndicat de l'UPA de Venise et quelques agriculteurs, dont les terres bordent la 133.

Ils reprirent à leur compte les justifications du promoteur à savoir, que le projet améliorera la fluidité du transport, la sécurité, la qualité de vie des riverains de la 133 et le tourisme. Par contre, la chambre de commerce admet qu'aucune étude n'appuie ses prétentions. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu annonce quant à elle qu'un projet d'agrandissement de son parc industriel borderait l'autoroute, englobant quelques fermes près des limites de la ville. Pour la Corpo., une autoroute c'est loin d'être un cadeau. Aussi, il faut qu'elle soit accompagnée de compensations pour être acceptée par le milieu. Enfin, des agriculteurs en faveur du projet considèrent toutefois que le tracé est inacceptable.

Plusieurs intervenants n'ont pas pris position sur le projet dans son ensemble, considérant de leur devoir d'insister plutôt sur l'impact éventuel de plusieurs éléments de celui-ci.

Ainsi Saint-Armand considère que le projet d'échangeur Saint-Armand sud améliore le lien entre les deux côtés du village de Philipsburg, Conservation Baie Missisquoi juge comme très positif que le tracé s'éloigne de la zone inondable de la rivière aux Brochets.

Cependant, Saint-Armand s'opposa au projet de parc routier et proposa un aménagement différend près de la frontière. Conservation Baie Missisquoi demanda que l'on prenne des mesures particulières pour ne pas affecter les sites de ponte de la tortue molle à épine. Avec d'autres, il proposa que les terres enclavées en zone inondable soient reboisées.

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe fut la première à questionner la pertinence du projet, se demandant d'entrée de jeu, si l'achalandage prévu justifiait la construction d'une autoroute et si l'on ne pouvait pas rendre la 133 plus sécuritaire.

Le syndicat des Pré Verts, représentant un grand nombre d'expropriés pour le projet débuta son intervention de la façon suivante : « bien qu'il ne soit pas en total désaccord » avec le projet, notre syndicat « croit que le tracé retenu ne rencontre pas les préoccupations du milieu agricole ».

De même, la Mouvement écologique du Haut-Richelieu se demanda quand arrêterait-on de vouloir construire des routes, avec comme conséquences une plus grande urbanisation, entraînant une perte de terre agricole et de forêt? Il fit remarquer que la région avait plus besoin d'un train de banlieue vers Montréal, que d'une autoroute vers les Etats-Unis.

Dans les municipalités, au moins deux, Pike-River et Saint-Sébastien sont très inquiètes des conséquences, en particulier pour leur économie locale.

D'autres citoyens, agriculteurs et commerçants ont aussi manifestés des craintes, majeures pour la plupart, face à l'impact du projet.

Avec ces réserves, en arrière plan, ces intervenants proposèrent des mesures d'atténuation, des changements ou des accommodements au projet du MTQ, afin que dans l'éventualité où le parachèvement de l'autoroute 35 se réaliserait, les conséquences soient le moins négatives possibles. Dans certains cas, ils ont même demandés des assurances qu'ils ne souffriraient pas des conséquences de la réalisation du projet...

Enfin dans quelques mémoires, on demanda l'abandon du projet et le retour des terres expropriées. Des intervenants recommandèrent que l'accent soit mis carrément sur l'amélioration de la 133 et des autres routes de la région et sur une vision globale des communications en Montérégie, avec en particulier la modernisation du transport ferroviaire. Ils soulignèrent de façon rigoureuse que le projet ne se justifiait ni pour des raisons de sécurité, ni pour les autres raisons avancées par le promoteur. Plus encore, ils ont fait valoir que les conséquences du parachèvement de l'autoroute 35 sur la structure régionale, l'agriculture, et l'environnement seraient négatives.

Même que le MTQ a tenté d'expliquer à la commission comment il se faisait qu'il mettait ce projet de l'avant alors que même son plan de transport n'y faisait pas mention! Il a laissé l'impression, en défendant le projet avec relativement peu de conviction que la réalité était qu'il répondait à une commande plus politique qu'économique, en ressortant des tablettes un projet conçu à une autre époque.

L'impression qui reste de ces trois jours d'audience, suite à la présentation des mémoires qui furent discutés et questionnés, avec attention et respect, que le parachèvement de l'autoroute 35 s'il se réalisait handicaperait irrémédiablement notre région, et le Québec en entier. Qu'à l'ombre de Kyoto et de l'obligation de diminuer notre production de gaz à effet de serre, il fallait améliorer les routes existantes et développer d'autres avenues que celle de l'autoroute 35.